

Avis de constitution

SOCIETE « LES VERGERS DE CI » en abrégé « LVCI »

Siège Abidjan commune de cocody deux-plateaux
vallons, Lot 1463-1464, Ilot 148

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES VERGERS DE CI » en abrégé «
LVCI »

Objet : Commercialisation de fruits et autres. et pour l'acquisition de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan commune de cocody deux-plateaux
vallons, Lot 1463-1464, Ilot 148

Dirigeant(s) M N'DIA CAMILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01694 du 01/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20392/GTCA/RC/2025 du 01/04/2025

